

Prudence : actions de chasse

Calendrier des actions de chasse organisées par l'ONF en forêt domaniale de Marly jusqu'en mars 2026



Chaque année, des actions de chasse sont organisées par l'Office National des Forêts (ONF) :

- au sein de la forêt de Marly jusqu'en mars 2026 :

- En décembre : lundis 8 et 15
- En janvier : lundis 5, 12 et 19
- En février : lundis 2, 9 et 16
- En mars : lundis 9 et 23

- au sein du bois de Poncy jusqu'en mars 2026 :

- En décembre : jeudis 4 et 18 / vendredi 12
- En janvier : jeudis 8 et 22 / vendredi 16
- En février : jeudis 12 et 26 / vendredi 13
- En mars : vendredi 13

Chasse en continu de 9h à 18h.

Pour la sécurité de tous, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées des panneaux « chasse en cours » sont disposés en périphérie du secteur chassé.

En l'absence de prédateurs naturels, les populations de cerfs, chevreuils et sangliers ont connu une augmentation significative. Cette surabondance et leur consommation des graines et des jeunes plants compromet le renouvellement naturel des forêts, déjà fragilisées par les effets du changement climatique. Dans ce contexte, la régulation de la grande faune par la chasse, encadrée par une législation stricte et des dispositifs de sécurité rigoureux, constitue aujourd'hui le seul levier efficace pour préserver l'équilibre écologique des milieux forestiers.

Infos pratiques

Retrouvez par jour les zones chassées dans la forêt en téléchargeant l'application Melckone

Liens utiles

[Calendrier et carte des chasses 2025-2026](#)